



PLAN DE FORMATION

Intitulé de la formation :

Webinar – **Module AUDIT ÉNERGETIQUE** du logiciel LICIEL Diagnostics

Durée : 2h00

1/ Descriptif :

Il s'agit d'une formation logicielle sur l'audit énergétique destinée aux personnes souhaitant réaliser des DPE projetés ou des Audits énergétiques avec le logiciel LICIEL Diagnostics, selon la nouvelle réglementation qui entrera en vigueur à compter du 01/04/2023 et les mise à jour du 01/04/2024.

Cette formation appelée Webinar est une formation qui se passe sur le web via une interface de communication écrite et orale avec la présence du formateur.

2/ Prérequis :

Le stagiaire devra avoir un minimum d'utilisation du logiciel et du module DPE+ (2012 ou 2020) en particulier. La formation portant uniquement sur l'utilisation du logiciel, il est nécessaire pour le stagiaire de maîtriser l'aspect « métier » lié aux DPE projetés et Audits énergétiques réglementaires.

Nous vous conseillons aussi de prendre des notes durant la formation. De plus, le formateur ne pourra pas rentrer dans le détail métier des différents cas techniques ou particuliers.

3/ Planning du webinar :

5 min (avant le début de la session) : Connexion des stagiaires

2h00 :

I - Explication du passage du DPE à l'Audit

II - Explication relative à la mise en place des recommandations :

a) Modification des composants

b) Chiffrage des travaux

c) Calcul des aides

III - Explication relative à la création d'un chemin de travaux

IV - Explication relative à la génération du rapport

